



FICHE DE NUMEROTATION N° 565148-202225

Autorite Contractante:

MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

MARCHE N° 3166/M-2025

**DIRECTION GENERALE DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE
SERVICE PUBLIC**

AVENANT AU CONTRAT 5632/M-2024

APPROUVE LE : _____

NOTIFIE LE : _____ par Ordre de Service n° _____

OBJET: Avenant n°01 au marché n°5632/M-2024, passé par Décret n°2024-0639/PT-RM du 08 novembre 2024 relatif à la fourniture et la livraison sur site de vaccins pour porter assistance aux ménage touchés par les inondations

TITULAIRE(S):

ACTI + PHARMA SARL NIF: 086130813E

MONTANT DE L'AVENANT: 0 F CFA HT

MONTANT INITIAL DU 440 967 500 F CFA HT
MARCHE:

MONTANT GLOBAL DU 440 967 500 F CFA HT
MARCHE:

DELAI D'EXECUTION INITIAL: 45 jours

DELAI D'EXECUTION DE L'AVENANT: 60 jours

DELAI D'EXECUTION GLOBAL: 105 jours

FINANCEMENT: BN

Section : 610

Chapitre

12719600000174000000

Nature

645102

Enregistré au Service des Impôts:

DATE DE NUMEROTATION: 2025-08-13 12:10:15.0

DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL
BP : 232, TEL : (+223) 20 22 53 01/20 22 20 08

Avenant n°01 au marché passé par Décret n°2024-0639/PT-RM du 08 novembre 2024 n°5632/M-2024 relatif à la fourniture et la livraison sur site de vaccins pour porter assistance aux ménages touchés par les inondations.

AVENANT N° 01

AUTORITÉ CONTRACTANTE : MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

TITULAIRE : ACTI + PHARMA SARL

- Registre de Commerce : MA. BKO.2012.M.2269
- Numéro d'identification fiscale : 086130813 E
- Adresse : Faladié – Solola près du Lycée Larabi,
- Tel : (+223) 66 72 47 47 / 76 72 47 47
- Compte Bancaire : N°ML045 01003 025175290501 01 BOA.

OBJET DU MARCHE INITIAL : Fourniture et la livraison sur site de vaccins pour porter assistance aux ménages touchés par les inondations.

MONTANT DU CONTRAT INITIAL : Quatre cent quarante millions neuf cent soixante-sept mille cinq cent (440 967 500) Francs CFA, Hors Taxes.

MONTANT DE L'AVENANT : Sans incidence financière sur le montant du contrat initial.

DELAI D'EXCUTION DU CONTRAT INITIAL : Quarante-cinq (45) jours

DÉLAI D'EXÉCUTION DE L'AVENANT : Soixante (60) jours

DÉLAI D'EXÉCUTION TOTAL DU MARCHE : Cent (105) jours.

FINANCEMENT : Budget National (Filet Social) – Exercices 2024-2025.

- Section : 990/610
- Programme : 990/0.003
- Chapitre : 12-7-1960-0000-174-000000
- Nature : 64-5-1-02

SOUSCRIS-LE :

APPROUVÉ LE :

NOTIFIÉ LE :

ENREGISTRÉ AU SERVICE DES IMPÔTS :

Le Ministre de la Santé et du Développement Social, agissant au nom du Gouvernement du Mali, désigné ci-après sous le vocable " Autorité Contractante ", d'une part,

ET,

ACTI + PHARMA SARL inscrit sous le registre de commerce : MA.BKO.2012.M.2269, numéro d'identification fiscale : 086130813 E, à l'adresse : Faladiè – Solola près du Lycée Larabi, Tel : (+223) 66 72 47 47 / 76 72 47 47, désignée sous le vocable "FOURNISSEUR", d'autre part ;

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1ER : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant n°01 a pour objet de proroger de soixante (60) jours le délai d'exécution du marché n°5632/M-2024 relatif à la fourniture et la livraison sur site de vaccins pour porter assistance aux ménages touchés par les inondations.

Étant entendu que le délai d'exécution du marché devient cent cinq (105) jours au lieu de quarante-cinq (45) jours.

ARTICLE 2 : PROCÉDURES DE PASSTION DU MARCHE

Le présent avenant est autorisé suivant la demande de la société ACTI + PHARMA SARL à la date du 05 février 2025 et conformément à l'article 98 du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public

ARTICLE 3: DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du marché n°5632/M-2024 relatif à la fourniture et la livraison sur site de vaccins pour porter assistance aux ménages touchés par les inondations a été ramené à cent cinq (105) jours au lieu de quarante-cinq (45) jours.

ARTICLE 4 MONTANT DE L'AVENANT N°01

Sans incidence financière sur le montant du marché initial.

ARTICLE 5 CLAUSES PARTICULIÈRES

Pour tout ce qui n'est pas contraire aux clauses mentionnées dans le présent avenant, les articles et dispositions du marché initial restent sans changement.

ARTICLE 6 : APPROBATION

Le présent avenant n°01 est relatif à la prorogation de soixante (60) jours du délai d'exécution du marché n°5632/M-2024 relatif à la fourniture et la livraison sur site de vaccins pour porter assistance aux ménages touchés par les inondations, conclu entre le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de la Santé et du Développement Social et ACTI + PHARMA SARL, pour un délai d'exécution complémentaire de soixante (60) jours ne devient exécutoire qu'après avoir été approuvé par les autorités compétentes.

Lu et accepté par
Le Fournisseur

Bamako, le 01 JUL 2025



Conclu par
Le Directeur des Finances et du Matériel

Bamako, le 01 JUL 2025



Visa du
Délégué du Contrôle Financier
auprès du Ministère de la Santé
et du Développement Social

Bamako, le 04 JUL 2025



REPUBLICQUE DU MALI

Approuvé par
Le Ministre de la Santé et du
Développement Social

Bamako, le 05 AOUT 2025



ACTI + PHARMA SARL

Société d'importation et de vente en gros des produits Pharmaceutiques, para-pharmaceutiques
et matériaux médicaux Faladié-Solola près du lycée Larabi.

RCCM: MA.BKO.2012.M.2269 NIF : 086130813E COMPTE N° : 25175290501-01BOA

TEL : 66 72 47 47 / 76 72 47 47

ACTE D'ENGAGEMENT

A Monsieur le Directeur Finances et du Matériel du Ministère
de la Santé et du développement Social.

Je soussigné Mr Abdoulaye HAIDARA

Agissant au nom et pour le compte de l'ACTI + PHARMA-SARL

Inscrit au registre du commerce sous le n°MA.BKO.2012.M.2269

Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 086130813 E

Faisant éléction de domicile à : Faladie Solola près du Lycée Larabi, Tel : 66 72 47 47 / 76 72 47 47

Après avoir examiné toutes les clauses du Contrat, et apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité pour la fourniture et livraison sur site de vaccins pour porter assistance aux ménages touchés par les inondations.

Suivant avenant N°01 du marché N°5632/M-2024 relatif a la fourniture et livraison sur site de vaccins pour porter assistance aux ménages touchés par les inondations.

Me soumetts et m'engage à exécuter le marché conformément à ces clauses pour la somme ferme et non révisable de : quatre cent quarante millions neuf cent soixante-sept mille cinq cent

(440 967 500) Francs CFA, Hors Taxes.

Exécuter la fourniture et la livraison énumérés dans le marché dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de réception de la notification et l'approbation du contrat.

Délai d'exécution de l'avenant : soixante (60) jours

Délai d'exécution total du marché : Cent-cinq (105) jours

Je garantis l'administration contre toute poursuite éventuelle pouvant résulter de l'application de procédés couverts par des brevets d'invention.

Les sommes qui me seront dues pour l'exécution du présent marché feront l'objet de virement au compte Bancaire N°ML045 01003 025175290501 01 BOA, ouvert au nom de l'ACTI + PHARMA-SARL à la BOA selon les modalités de paiement prévues dans le marché.

01 JUL 2025

Bamako, le 2025

Le Fournisseur



ACTI+PHARMA-SARL

Société d'Importation et de Vente en Gros des Produits Pharmaceutiques, Para
Pharmaceutiques et Matériaux Médicaux Bamako-Faladié-Solola près du Lycée Larabi
RCCM : MA.BKO.2012-2269, NIF numéro : 086130813^E, Compte N°25175290501-01
BOA-MALI, tel : 66 72 47 47 / 76 72 47 47

Bamako, le 05 Février 2025

A

Monsieur le Directeur des Finances et du Matériel
du Ministère de la Santé et du Développement Social

Objet : Demande de prolongation de délai de livraison des vaccins du marché N° 5632/M-
2024

Monsieur le Directeur,

Nous vous informons par la présente du retard dans la livraison de votre commande de vaccins destinés à porter assistance aux ménages touchés par les inondations.

Nous sommes sincèrement désolés pour ce contretemps, qui résulte d'une commande en grande quantité de vaccins passée par l'Arabie Saoudite dans le cadre du pèlerinage 2025 auprès de notre partenaire **Sanofi**, entreprise biopharmaceutique multinationale française. Conscients de l'urgence de votre livraison et du respect des délais, nous mettons tout en œuvre pour résoudre ce problème dans les plus brefs délais. Toutefois, **nous vous prions de bien vouloir accorder un délai supplémentaire de soixante (60) jours.**

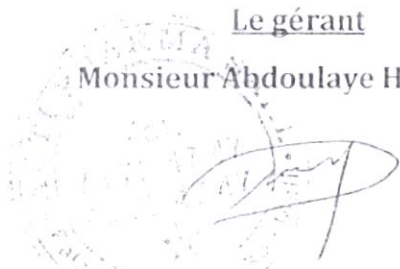
Soyez assuré que votre commande est toujours en cours de traitement.

Ci-joint une copie de l'attention de traitement en cours provenant de notre partenaire **Sanofi**.

Dans l'attente de votre compréhension et de votre accord pour cette prolongation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le gérant

Monsieur Abdoulaye HAIDARA





ATTESTATION DE TRAITEMENT DE COMMANDE EN COURS

Sanofi Pasteur Inc.
50 Stauffer Industrial Park
TAYLOR USA 18517-9601

À

ACTI+PHARMA-SARL

Réf. Commande : 4500291865

Objet : Attestation de traitement en cours

Date : 03.02.2025

Madame/Monsieur,

Nous, soussignés **Sanofi**, entreprise biopharmaceutique multinationale, attestons que la commande de **vaccins** référencée sous **4500291865** est actuellement en cours de traitement au sein de nos installations.

Suite à une forte sollicitation liée au pèlerinage 2025, nos capacités de production font face à une demande exceptionnellement élevée. **Un délai supplémentaire de quarante Cinq (45) jours est requis** afin d'assurer le traitement complet et l'acheminement de cette commande dans le respect de nos standards de qualité et de sécurité.

Soyez assuré(e) que toutes les mesures nécessaires sont prises pour garantir une livraison dans les meilleures conditions. Vous serez informé(e) de toute évolution et de la nouvelle date de livraison dans les meilleurs délais.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Sanofi Pasteur Inc.
Représentant Sanofi au Mali
Seydou Sissoko

